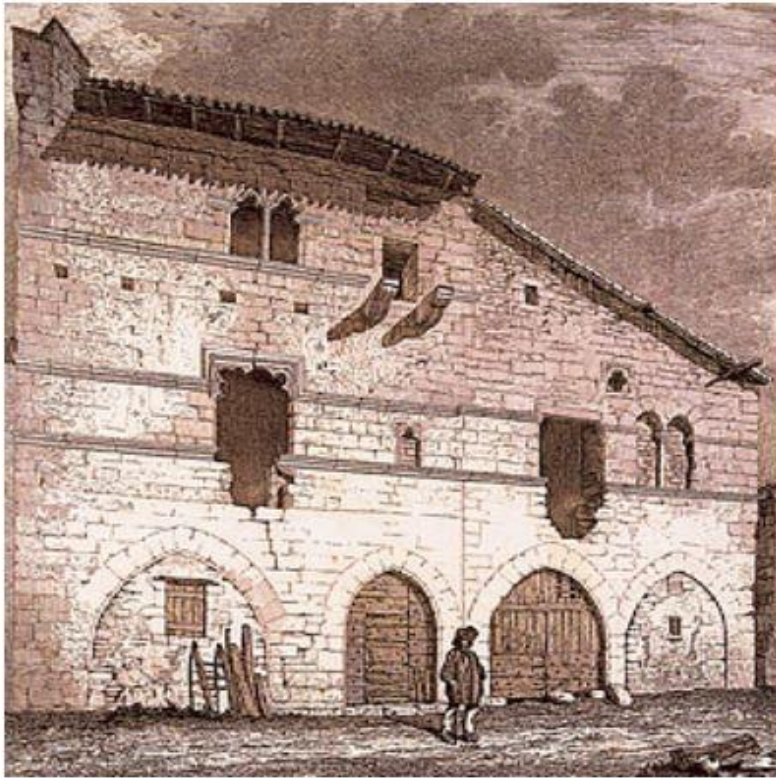


La Maison du Chapitre ou ancienne « GRANGE AUX DIMES » de
Monpazier : Ses différents aspects au cours des temps.



Léo Drouyn

Maison sur la place de la Bastide de Monpazier (Dordogne), 1847

Titre au centre sous le trait : *Maison du chapitre à Monpazier.*

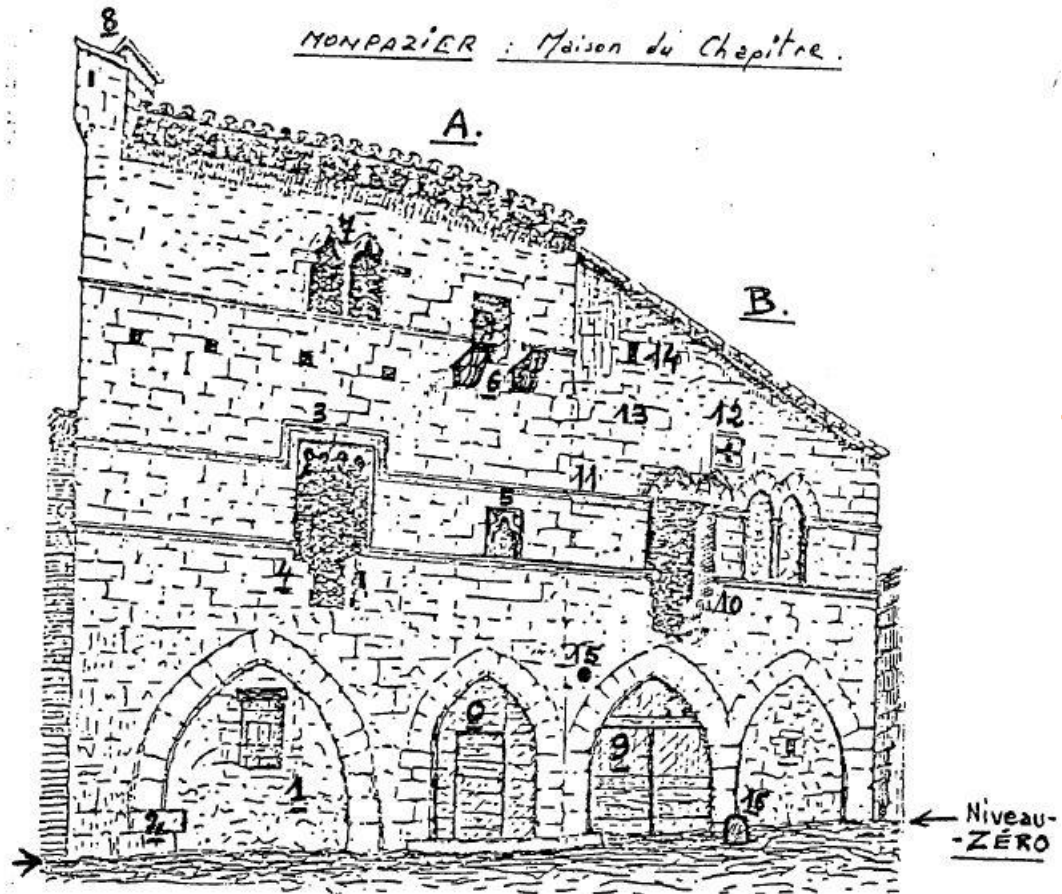
Daté et signé : *Léo Drouyn [?]1847.*

Illustration pour *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin.*

Eau-forte n° 186

En ce qui concerne le modèle placé page suivante, nous avons sélectionné une lithographie de Léon DROUYN (in : La Guyenne militaire) sur laquelle on distingue deux immeubles : A et B

L'immeuble A est élevé sur trois niveaux. Il comporte au rez-de-chaussée deux ouvertures de plain-pied (ouverture en ogive). L'ouverture n°1 est murée ; sur l'entablement gauche à sa base on distingue des pierres qui débordent en arrachement par rapport au nu du tableau d'ouverture, ce qui implique forcément qu'une murette se poursuivait à cette hauteur et non sur le tableau opposé. Cette disposition suggère une paillasse d'étalage communément appelée « étal ». Cette disposition avait été rendue obligatoire sous Louis XI, précisant que les étalages de marchandises dans les maisons des marchands (magasins) devaient être visibles de la rue. A cette époque les salles des rez-de-chaussée n'étaient pas éclairées ou l'étaient très faiblement ; rares étaient celles qui avaient une porte donnant à l'extérieur et on ne voyait pratiquement pas de fenêtres à ce niveau. C'est d'ailleurs cette



même disposition à l'égard des commerçants qui fit se développer, sur les lieux de marchés, les arcades ou cornières, permettant l'éclairage et l'étalage des marchandises au devant des maisons des commerçants sous abri.

Au 1^{er} étage on aperçoit une porte (3) à linteau trilobé ou trèfle qui est peut être une fenêtre à meneau (?). Son entablement à la base (pierre d'appui) a été arraché (4). Mais il avait le même profil que la corniche qui, à ce niveau, sert de lit de pose et souligne d'un trait décoratif toute la façade. Cette ouverture a d'être transformée en porte donnant soit sur un balcon, soit sur un escalier extérieur disparu.

A droite de cette ouverture on distingue une petite niche votive (5) dédiée peut-être à un saint patron de la corporation, à la sainte du Chapitre, ce qui expliquerait le nom de la rue (Notre Dame) où se situe l'immeuble. « Notre Dame » sous entendrait « Notre Dame la Noire de Capdrôt ».

Entre le deuxième et le troisième niveau apparaissent deux corbeaux (6) en pierre et une succession de trous de boulins (de forme carrée). Trois hypothèses peuvent être avancées :

- 1- La façade a été couronnée d'un chemin de ronde à mâchicoulis postérieurement à sa construction.
- 2- La façade a comporté une bretèche dès sa construction et a reçu par la suite un hourd en bois prolongeant la défense.

- 3- Nous avons une autre hypothèse, et c'est vraisemblablement celle que nous retiendrons : la Maison du Chapitre a été construite dans le style roman finissant avec un rez-de-chaussée sur voûte d'arête ouvert sur l'extérieur et des façades éclairées par des fenêtres géminées (3 et 7).

Ce n'est que plusieurs siècles plus tard (vers le XIV^{ème} ou le XV^{ème} siècle) que, l'insécurité aidant, les habitants de Monpazier ont cherché à se fortifier plus sérieusement que par les seuls remparts et qu'il y fut adjoint une échauguette pour défendre la seule porte non murée (0).

Les conflits s'étant installés d'une manière durable (Guerre de Cent Ans), il fut ajouté par la suite un hourd dont les corbeaux en bois pénétraient dans le mur à l'emplacement des trous de boulins. La petite porte qui donnait accès à la bretèche a été percée elle aussi après coup, comme la grande fenêtre du 1^{er} étage, dans la pierre de taille.

L'entablement de cette ouverture n'est pas en carreaux et boutisse comme c'est l'usage pour toute ouverture extérieure. Le linteau est monolithique mais visiblement rajouté. Il est même probable que c'est la modification de ces deux ouvertures qui a provoqué une lézarde sur la façade.

Plus difficile à interpréter le dessin du lanterneau d'angle (8), qui était peut-être doublé d'une mitre de cheminée (8) (?). Si cheminée il y a elle n'a pu qu'être rajoutée. Les cuisines et, d'une manière générale, les cheminées, fours et foyers étaient tenus hors des maisons à l'extérieur du bâtiment noble...non sans quelques inconvénient...!

Compte tenu de son emplacement (près de la cheminée) et de son exposition, cette petite construction soumise aux intempéries, peu épaisse et fragile, a dû être souvent refaite. Elle a pu servir tout autant de colombier pour les messageries que de tour de guet pour le quartier.

La maison voisine (B) présente autant d'intérêt, sinon plus. Bien que plus petite elle fut édifiée à peu près à la même époque.

Le niveau zéro, aujourd'hui plus haut d'après le dessin de L. DROUYN, devait être au XIV^{ème} siècle 15 ou 20 cm plus bas, pour des raisons archéologiques évidentes de recharge de la rue.

Comme pour la maison voisine les salles ouvertes au rez-de-chaussée ont été murées, l'accès à l'immeuble s'est fait par une échelle qu'on retirait la nuit. Plus tard l'accès normal a été ré-ouvert par la porte (9). Ces transformations ont obligé les maçons à supprimer la colonnette centrale de l'ouverture (10) et de la corniche, mais il en subsiste, en partie, l'entablement à droite et à gauche et une partie du cintre en voûte d'ogive. Le lit de pose souligné par la deuxième corniche montre bien que les corniches des deux maisons sont symétriques dans un but d'harmonie mais que celle de la seconde maison est débordante, à gauche, par rapport à la première (au point II).

On pourrait donc en déduire que, bien que plus petite, la seconde maison a été construite en premier.

La petite ouverture quadrilobée (12) au-dessus des fenêtres ne semble pas avoir été faite pour laisser pénétrer le jour, mais dans un but décoratif et religieux.

Sur son dessin Léo DROUYN fait remonter les pierres de taille pratiquement à hauteur de la troisième corniche, pour descendre en escalier (13). Ce détail laisse supposer la ruine partielle de la maison (peut-être au XV^{ème}-XVI^{ème} siècle), puis sa remise en état avec une toiture en pente latéralement. Initialement, la maison se terminait par un grenier haut, éclairé par des ouvertures exigües comme il s'en faisait à l'époque romane et même ultérieurement. Mais il est également possible que, dans une cité où le peuplement était dense, la seconde maison ait eu initialement trois étages comme la première maison. Les parties supérieures des maisons sont plus souvent sujettes à modification que la base elle-même.

Nous notons également au rez-de-chaussée, entre les ogives des portes 0 et 9, un petit cercle ressemblant à un trou de fusil ou une bouche à feu pour coulevrine (15).

Comme pour de nombreux autres détails, il faudrait examiner la maison de visu car elle nous apprendrait sûrement bien des choses. Nul doute que ces pierres gardent les traces d'installations, de modifications qui restent à élucider.

Enfin à la base, entre les deux portes, une borne (16) a été rajoutée pour éviter que les charrettes ne viennent érafler la façade.

Pour conclure, cette reconstitution de l'aspect extérieur de l'immeuble au cours des siècles n'est peut-être pas d'une exactitude absolue, mais seule une minutieuse étude intérieure de ces bâtiments et des bâtisses voisines pourrait apporter plus de précisions.

Serge CAMPS.



Léo Drouyn
Léo Drouyn - Autoportrait à 23 ans
Huile sur toile - 46 x 38 cm
Signée et datée en bas à gauche : L.D. 1839
Léo Drouyn, 1839
Bordeaux, Musée des Beaux-Arts, Inv 6500. Don Chaveroux, 1941.



Photo Internet

Cliché J-M. BARAS